



Demande de renseignement concernant la tutelle

Par **filipp33**, le **21/10/2014** à **20:47**

Bonsoir, mon père (97 ans actuellement) c'est remarié alors que j'avais 3 ans (suite au décès de ma mère biologique). Sa nouvelle épouse (80 ans actuellement) m'a donc adopté, ils n'ont eu ensemble aucun enfant, je suis donc enfant unique. Ils sont sous le régime de la séparation de bien. Mon père a de gros problèmes de santé, de ce fait mon propre fils veut devenir tuteur de leurs biens (je suis en froid avec mon père depuis une dizaine d'années). En a-t-il le droit étant donné que je suis fils unique? Peut-il avoir tout ou partie en cas de décès? Quel est mon recours et la procédure à suivre? Merci pour vos réponses

Filipp33